JIM

Journal d'Informations Municipales - Mai - Juin 2013 N°146

La place du Jumelage en fête samedi 29 juin

page 9

Le Plan local d'urbanisme maîtrise l'avenir d'Annemasse

Dossier p 11 à 14

©FC Com

ANNEMASSE à vivre ensemble

www.annemasse.fr

annemasse.officiel

Infos Pratiques

Prochains conseils municipaux
Mardi 28 mai et **Jeudi 27 juin 18h30**, Salle du Conseil

*Les permanences des élus de la majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville et les **mercredis matins, de 10h30 à midi** dans le local de tranquillité publique situé dans le centre commercial du Perrier.*

*Les permanences des élus de l'opposition ont lieu le **1er samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'Hôtel de Ville (bureau de l'opposition - 2e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).*

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses **heures d'ouverture :**
lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h,**
mardi : **9h-12h /15h-18h,**
vendredi : **9h-17h sans interruption,**
samedi : **9h-12h**

- Bibliothèques :
  - Pierre Goy 04 50 95 89 09
  - Jeunesse Perrier 04 50 37 74 12
  - Jeunesse Romagny 04 50 38 97 04
  - Bibliothèque des Sports Maison des Sports 04 50 92 87 45
- Centre Information Petite Enfance 04 50 84 23 10
- Conservatoire de Musique d'Annemasse 04 50 84 23 20
- École des Beaux-Arts du Genevois 04 50 37 21 89
- Château Rouge (Billetterie) 04 50 43 24 24
- Villa du Parc Centre d'art contemporain 04 50 38 84 61
- Complexe Martin Luther King 04 50 87 12 83
- MJC Centre 04 50 92 10 20
- MJC Romagny 04 50 92 64 97
- MJC Sud 04 50 37 74 10
- Maison des Sports 04 50 84 59 10
- Office municipal des sports 04 50 92 87 45
- Annemasse Agglo www.annemasse-agglo.fr 04 50 87 83 00
- Annemasse Tourisme www. annemasse-tourisme.com 04 50 37 11 71
- Bus TAC 0800 1000 74 04 50 38 55 55 www.reseau-tac.fr
- Caisse d'allocations familiales 0820 25 74 10
- Mission locale 04 50 95 20 50
- Pôle Emploi 3949
- Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70
- Médiateurs de nuit 04 50 92 16 16
- Déchetterie des Grands Bois 04 50 38 04 62
- Police secours 17
- SAMU 15
- Pompiers 18
- Police nationale 04 50 95 44 50
- Police municipale 04 50 87 04 80
- Gendarmerie 04 50 92 11 66
- Pharmacies de garde 3237
- Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00 www.ch-alpes-leman.fr
- Hôpital privé Pays de Savoie 0 826 300 074
- Allo Enfance maltraitée 119 *
- Accueil des sans-abri 115 *
- Centre antipoison 04 72 11 69 11
- SIDA/info-service 0800 840 800 *

* Appel gratuit et anonyme

Journal d'Informations Municipales
Mai - Juin 2013

JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1858, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Danièle Berlier
Mise en pages : Crayon bleu
Impression : imprimerie des Deux-Ponts
Photos : services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : mai 2013 **Tirage :** 20 000 exemplaires

Annemasse express

Mars- Avril

1 - 13 mars
Thierry Repentin, Ministre délégué à la formation et à l'apprentissage, est venu échanger au Complexe Martin Luther King avec des jeunes bénéficiaires des contrats d'avenir (CDD à temps plein de 3 ans) et leurs employeurs, des collectivités locales et des associations.
A cette occasion, 11 contrats ont été signés dont 2 pour la Ville.

2 - 16 mars
216 nouveaux jeunes électeurs ont reçu leur carte électorale lors de la cérémonie annuelle de la citoyenneté. L'occasion pour les élus de leur rappeler leurs droits et devoirs de citoyen envers la République.

3 - 23 et 24 mars
La Lustig Music a organisé avec brio son second carnaval et a mis le feu au centre-ville pour le plus grand plaisir des familles venues en nombre participer à cette grande fête de printemps.

4 - 24 mars
La traditionnelle course cycliste Annemasse-Bellegarde et retour a été remportée par Frédéric Brun, ancien Annemassien. 145 coureurs représentant 24 clubs ont participé à cette épreuve de 177 km, organisée par le Vélo Club d'Annemasse.

5 - 6 et 7 avril
Plus de 700 personnes ont participé activement à la 6e édition des Parcours Cœur à Annemasse et pour la première fois sur la Place de La Libération.
Un vrai succès populaire pour ces deux journées de sensibilisation aux maladies cardiovasculaires.

6 - 18 au 20 avril
Le maire, Christian Dupessey, le sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois Pierre Molager et Pierre Lacaze, président de BEA, directeur délégué de Cofely Services GDF-Suez Sud-Est ont inauguré la chaufferie, jeudi 18 avril.

Les portes ouvertes de la toute nouvelle chaufferie bois d'Annemasse ont remporté un franc succès. Après les scolaires, les Annemassiens sont venus nombreux visiter ce bâtiment situé le long de l'avenue Emile Zola.

Pages 11 à 14
Dossier
- Le Plan local d'urbanisme maîtrise l'avenir d'Annemasse

Pages 4 et 5
Mutations
- Au Perrier, l'espace Brassens Joroux fait peau neuve
- Annemasse à la reconquête de ses espaces naturels
- L'aménagement des espaces publics de Chablais Parc commence
- « Tourne à droite » au feu rouge pour les cyclistes

Pages 6 à 9
La vie quotidienne
- Les atouts de la crèche familiale
- De nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013
- Annemasse et ses marchés de plein air
- Fête de la Musique le 21 juin. Fêtons l'arrivée de l'été... en musique s'il vous plaît !
- La Place du Jumelage, les travaux s'achèvent... et la fête commence !
- Rendez-vous avec les jardiniers municipaux, samedi 25 mai

Page 10
Agenda 21
- Un guide sur l'écojardinage à votre disposition
- Nouveau : des Référents « Espace Public » sensibilisent les usagers

Page 15
Jeunesse
- Le Judo Club d'Annemasse fête ses 50 ans !
- Bougez cet été avec les Bons vacances !

Pages 16 à 17
Culture
- Du 30 mai au 2 juin, 4 jours de fête avec Friction(s)
- Festival du Livre Jeunesse : « Y'a pas d'âge ! » Un Festival qui ne prend pas une ride !

Pages 18 à 21
Sorties
- L'agenda des sorties de mai-juin

Si vous habitez Annemasse et que vous ne recevez pas le JIM à votre domicile, faites-vous connaître auprès du Service communication au 04 50 95 07 00.

Édito

©Lucien Fortunati

Des espaces publics pour tous

Notre région transfrontalière reste attractive, surtout d'ailleurs en période de crise ; Genève étant alors vue de loin comme un « eldorado » de l'emploi. Nous bénéficions globalement de ce dynamisme économique mais nous en subissons aussi les inconvénients. Les inégalités s'accroissent et la précarité des plus démunis augmente. Notre action quotidienne se doit de maintenir ***la nécessaire cohésion sociale.***

Dans le même temps, les demandes de logement sont nombreuses et les citoyens insatisfaits, car trop longtemps en attente. ***Il nous faut donc à la fois répondre aux besoins et garantir une qualité de vie.*** *C'est-à-dire à la fois construire et veiller à la qualité de l'espace public. En un mot : maîtriser notre développement.*
Les chiffres montrent que nous avons su le faire. Dans les 10 dernières années, la population de notre ville a augmenté au rythme de 1,5 % par an contre 1,4 % pour toute la Haute-Savoie et 1,8 % pour l'ensemble de notre agglomération. C'est raisonnable et il vaut mieux être dans cette situation que dans un territoire qui perd, jour après jour, des habitants.

C'est dans ce contexte que nous avons mis ***la priorité sur le développement qualitatif des espaces publics.*** *En quelques mois, nous ouvrons deux grandes places pour tous. La Place de la Libération retrouve son rôle de place d'honneur de la Ville avec le monument aux morts, de place du marché (et chacun nous dit combien cela est agréable) et de place de loisirs avec des manifestations gratuites à venir [1]. Mais c'est aussi et d'abord la place pour tous : il n'y a qu'à constater son appropriation par les enfants, les jeunes et... les moins jeunes. Fin juin, au cœur du Perrier seront livrées* ***les Places du Jumelage et Jean Jaurès*** *: un espace qui sera un lieu de vie, de rencontre, de marché, de détente : un lieu à partager ensemble.*
Le 29 juin prochain, nous y ferons la fête. Pour garantir la tranquillité de tous, un système de vidéo-protection sera mis en place : un outil complémentaire à la présence humaine des policiers municipaux, des médiateurs et des « référents espaces publics » [2]. Cette démarche nous la ferons chaque fois que nécessaire dans la ville.

Au centre-ville, nous réorganisons, en complément de la zone piétonne, ***une zone de rencontre*** *où le piéton est prioritaire. Nous souhaitons un espace animé avec les terrasses de cafés et les commerces mais aussi un espace apaisé avec moins de voitures et de bruit.* ***Les Parcs Montessuit, Eugène Maître, Fantasia, Valeury et Vernand*** *sont les nécessaires respirations vertes dans la ville.*

A venir dans cette année, d'autres espaces publics : Chablais Parc, le square entre les Rues Coquand et Zola. Puis demain, les voitures devraient disparaître des Parcs Clemenceau et des Marchés, pour rejoindre les parkings souterrains et permettre des aménagements nouveaux dont sans doute un nouveau « poumon vert » de centre-ville. Et après-demain, le Parc naturel d'agglomération du Brouaz pourrait voir le jour...

Le « vivre ensemble » se joue dans l'espace public qui doit être de qualité, et respecté par chaque utilisateur. Appropriez-vous votre ville, c'est vous qui lui donnez son identité !

Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse
Conseiller Régional

[1] Le jeudi 30 mai à partir de 21h, grand spectacle gratuit pour tous « La Boîte de Rue »

[2] Nouveaux recrutés au service tranquillité publique, ces emplois d'avenir sont chargés de faire respecter par la prévention et la médiation les règles de vie dans les espaces publics (propreté, respect des autres, de l'environnement...)

Fermeture du passage Jean Moulin

A la demande des riverains (habitants et commerçants), la Ville a fait fermer courant avril le passage Jean Moulin au fond du niveau inférieur couvert, ainsi que l'escalier d'accès au niveau supérieur côté rue F. David. Cet espace était enclavé et fréquemment squatté par des SDF et faisait l'objet de nombreux dépôts sauvages rendant difficile un entretien de qualité par les services de la Ville. Une grille du même type que celle déjà présente sur le site a été mise en place ainsi qu'un portail de gestion des entrées pour les riverains, pour un coût de 17 000 €.

Nouvel aménagement rue du Roussy

La construction de trois bâtiments d'habitation entraîne la réfection à neuf de la rue du Roussy .
La qualité de vie des riverains sera améliorée grâce à un aménagement paysager, un large trottoir accessible à tous, des candélabres et des poubelles.
La desserte, qui se fait actuellement par la route des Vallées, se fera par l'avenue d'Ile-de-France, de manière plus sécurisée. Néanmoins, les vélos, les piétons, les pompiers et les camions d'ordures ménagères pourront transiter sur la totalité de la rue.
Les travaux sont prévus à partir de mai 2013 pour une durée de deux mois et un coût de 150 000€.

Remise en état du boulodrome

La remise en état des locaux incendiés en juin 2011 a démarré depuis début mars pour une durée de trois mois. Une dizaine d'entreprises travaille sur le chantier afin de donner aux clubs boulistes les moyens pour démarrer une saison plus sereine.
Les travaux portent sur la réfection totale du bardage de la façade arrière et la suppression des locaux de stockage extérieurs, la rénovation complète du chauffage et le passage au gaz des installations, la mise aux normes pour l'accessibilité de l'ensemble des locaux (aménagement de rampes intérieures et extérieures et d'un sanitaire accessible), la création d'un local de stockage intérieur et le réaménagement de la chaufferie.
Le montant des travaux s'élève à 357 325 € HT.

Au Perrier, l'espace Brassens Joroux fait peau neuve

L'aménagement de l'espace Brassens Joroux s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés dans le cadre du projet de renouvellement urbain du Perrier. Cet aménagement va redonner de la lisibilité au cœur d'îlot en structurant les différents usages et cheminements du secteur dans un souci de valorisation et d'intégration paysagère.

Les travaux prévoient notamment :
• La **création d'un parcours vélo** éducatif qui sera utilisé par les écoles pendant le temps scolaire et ouvert au public le reste du temps. Des modules de jeux pour les plus petits seront implantés dans les îlots du parcours vélo.
• La reprise du revêtement des terrains de sports avec l'installation de pare-ballons afin de protéger la cour de l'école et les habitations.
• Le réaménagement des cheminements piétonniers de l'îlot pour mieux desservir l'école, le gymnase et rejoindre le cœur du Perrier et le futur arrêt de Tango, le Bus à Haut Niveau de Service.
• La réfection de l'éclairage sur l'ensemble de l'îlot Brassens Joroux. L'éclairage sera plus fonctionnel et permettra des économies d'énergie.
Ce projet est découpé en plusieurs tranches du fait des problématiques foncières de l'îlot. Les travaux de la tranche ferme décrits ci-dessus démarreront à l'été 2013 pour une durée d'environ un an. Une étude juridique est en cours pour que, dans une deuxième phase, des aménagements cohérents puissent être réalisés sur les espaces qui sont aujourd'hui sous le régime de l'indivision.

Annemasse à la reconquête de ses espaces naturels

Caché sous un alignement de saules têtards, rue Lionel Terray, le ruisseau des Gavilles -nom d'un lieu-dit de la ville- coule à l'abri des regards. Il sert de limite entre la résidence des Saules et un espace vert municipal en cours d'aménagement.
Pour préserver le caractère des lieux, cet espace accueillera une zone humide avec la plantation d'une végétation appropriée. Pour ce faire, le ruisseau viendra alimenter cet espace ainsi que les eaux collectées de l'avenue Pierre Mendès France. Les plantes en place filtreront les polluants avant le retour des eaux de ruissellement dans la nappe phréatique. Des grandes zones arbustives et des prairies fleuries viendront agrémenter ce lieu destiné à l'accueil des oiseaux et de la petite faune sauvage. Un chemin serpentera dans cet aménagement pour permettre aux usagers de se déplacer en s'éloignant de la route. Quelques bancs seront installés le long de ce chemin, invitant au repos avec vue sur le Salève.
Ce chantier a été pensé afin d'éviter toute évacuation de déblais ; tous les matériaux ont été réutilisés sur place. A terme cet espace fera partie intégrante du futur parc du Brouaz.
Coût des travaux : 172 922 € H.T

L'aménagement des espaces publics de Chablais Parc commence

La Ville souhaite créer un lien fort entre le centre-ville commercial et le nouveau quartier de Chablais Parc en développant des espaces publics de qualité.

Dans cette optique, il est prévu de créer un réseau d'allées piétonnes desservant les futurs commerces de Chablais Parc et rayonnant autour d'une placette centrale. Les rues entourant l'opération (rue du Chablais, rue du Môle, avenue de la Gare) seront également mises en valeur.
Les revêtements et aménagements de surface du cœur de la ZAC bénéficieront de béton architecturé souligné par des dallages en pierre naturelle granit. Les trottoirs des rues périphériques seront valorisés avec des matériaux du même type.
Au centre de Chablais Parc, la future place Antoine Lumière sera dotée d'une terrasse en bois rainuré qui pourra servir aux commerces de restauration.
De plus, des fosses ont été réservées pour permettre l'implantation d'arbres remarquables au cœur de l'aménagement, en complément de plantations en pots et de la reprise des arbres d'alignement rue du Chablais.
Les travaux d'aménagement de ces nouveaux espaces publics, d'un montant prévisionnel de 4,8 M€ HT, débuteront en mai pour permettre l'ouverture d'une première tranche de commerces à l'automne. Ils comporteront plusieurs étapes ultérieures pour accompagner l'arrivée du Tango, le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), avenue de la Gare et réaliser un prolongement de la rue du Môle jusqu'à l'avenue Emile Zola.

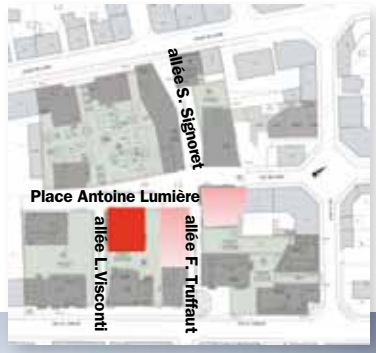

« Tourne à droite » au feu rouge pour les cyclistes

La Ville va installer un nouveau dispositif de circulation pour faciliter les déplacements à vélo.

Le « tourne à droite « est l'une des principales propositions du Club des villes et territoires cyclables pour que le vélo soit enfin considéré comme l'un des outils les plus efficaces pour lutter contre la pollution, l'insécurité routière et les maladies liées à l'inactivité physique.

Ce dispositif doit permettre aux cyclistes de ne pas poser un pied à terre au feu rouge en l'absence de danger, épargnant ainsi des démarrages fatigants et potentiellement dangereux.
Le souhait de la Ville de permettre aux cyclistes de tourner à droite (ou d'aller tout droit) lorsque le feu est rouge fait suite à l'établissement de l'arrêté du 12 janvier 2012 relatif à la signalisation des routes et autoroutes.
Même s'ils sont autorisés à passer au feu rouge, les cyclistes doivent en revanche céder le passage aux véhicules et piétons.
La mise en place des nouveaux panneaux de signalisation est prévue avant l'été prochain.

Toiture du gymnase Robert Sallaz rénovée

Les travaux de rénovation de la toiture du gymnase vont se dérouler de mai à septembre prochains, pour remédier à une dégradation.
La structure métallique sera renforcée pour recevoir un complexe de couverture identique à celui existant afin de ne pas modifier l'aspect architectural de l'ensemble.

Dans le même temps, une mise aux normes accessibilité de l'escalier intérieur sera réalisée, le parquet du déambulatoire public sera remplacé par un sol souple plus facile d'entretien, les portes des locaux de stockage de la grande salle seront améliorées.

Le montant des travaux s'élève à 769 125 € HT.

Les atouts de la crèche familiale

La crèche familiale d'Annemasse, 45 ans d'existence, une évolution au bénéfice des enfants et des familles : présentation d'un mode d'accueil méconnu.

• Une équipe autour d'un projet éducatif, au service de l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle

Cette structure allie garde individuelle et activités collectives. Elle offre un cadre aux familles et à l'assistante maternelle embauchée par la Ville : l'assistante maternelle prend en charge les enfants à son domicile et se rend de façon régulière (une à deux fois par semaine) aux ateliers collectifs que propose la directrice, éducatrice de jeunes enfants, en différents lieux : gymnase, bibliothèque, ludothèque, halte-garderie, parcs extérieurs... Les enfants partagent des temps de vie, découvrent des activités d'éveil (peinture, danse, musique, psychomotricité...) et se socialisent progressivement avant leur entrée à l'école.

Un contrat définit les conditions d'accueil. Il est signé entre la famille et la Ville, qui prend en charge les aspects administratifs et financiers.

Un règlement écrit définit clairement la place et les obligations de chaque acteur : parents /assistante maternelle / directrice.

« Débarrassée des soucis administratifs et des rapports d'argent, je peux me consacrer à la prise en charge des enfants tout en ayant une sécurité de salaire », témoigne une assistante maternelle.

• Une structure pour un soutien des professionnelles dans l'accompagnement de l'enfant

Au sein de la crèche familiale, l'assistante maternelle ne travaille pas seule. Elle s'investit dans un projet de travail réfléchi en commun, fait partie d'une équipe où elle se sent soutenue et reconnue . *« Je fais un travail gratifiant dans une ambiance agréable, avec pour objectif le bien-être et l'épanouissement des enfants »*, constate l'une d'entre elles.

Les visites effectuées par la directrice au domicile de l'assistante maternelle, permettent d'échanger, et d'assurer le suivi de l'enfant au sein de la structure. En cas de difficulté, la directrice peut servir de tiers dans la relation et aider à trouver un compromis.

• Professionnalisation des assistantes maternelles

« L'avantage c'est de travailler chez soi tout en participant à la vie active extérieure avec des professionnels de la petite enfance » affirme une assistante maternelle.

La crèche familiale contribue à la professionnalisation des assistantes maternelles et donc à la qualité d'accueil.

Outre **des réunions d'équipes** régulières animées par la Directrice, les assistantes maternelles peuvent accéder aux **formations** proposées par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) sous forme de stages sur des thèmes divers et variés tels que la psychomotricité, le livre et l'enfant, les comportements difficiles, l'éveil musical, gestes et postures, secourisme...).

La présence d'une **psychologue** à certaines réunions aide à l'analyse de la pratique et à la compréhension, voire au dénouement de certaines situations du quotidien.

Le **médecin de crèche**, lui, garantit un cadre par rapport à la santé de l'enfant, assure un suivi, se situe dans un rôle de prévention et constitue un soutien et une référence pour l'équipe et les parents.

EN SAVOIR PLUS :
Contacter le CIPE au 04.50.84.23.10 et sur le site de la Ville www.annemasse.fr rubrique petite enfance

De nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013

Dans le cadre de la Refondation de l'Ecole, l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a été modifié. Il est prévu la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures répartie sur 4,5 jours. Ce nouvel aménagement sera effectif dès septembre 2013 à Annemasse.

Cette réforme assure enfin le respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant. Elle facilite « le mieux apprendre » et favorise la réussite scolaire de tous.
Pour mener à bien cette démarche, qui place l'enfant au cœur du projet, la Ville a mené une concertation avec l'ensemble des partenaires : directeurs d'écoles, équipes enseignantes, parents d'élèves, services municipaux et les structures partenaires. Ainsi, il a été proposé une répartition plus équilibrée des heures de classe sur la semaine en allégeant la journée scolaire.
Par ailleurs, une conférence/débat en présence de François Testu, spécialiste de chronopsychologie, a eu lieu au mois de février à Château Rouge. Cet échange a permis de mettre en exergue la nécessité de

revenir à une semaine scolaire de 4,5 jours, plus propice à l'acquisition des savoirs.
Dès lors, la réflexion menée par les représentants des structures ayant une responsabilité envers l'enfant a déterminé une nouvelle organisation de la journée de l'élève : celle-ci débutera à 8h30 et se terminera à 16h. La pause méridienne durera 2h15, permettant à l'enfant de bénéficier d'un temps de repas plus long et de ce fait de pouvoir manger plus sereinement. Le mercredi matin, la classe aura lieu de 8h30 à 11h30.
Le bien-être de l'enfant est tout l'enjeu de la réforme des rythmes scolaires et la Ville affirme sa volonté de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réussite de ce dispositif en lien avec l'ensemble des acteurs. La réflexion avec ces derniers se poursuit au sein de groupes de travail, qui construira dans le cadre d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT), une meilleure cohérence de l'action éducative autour de l'enfant.

Annemasse et ses marchés de plein air

Le marché de plein air constitue un des temps forts de la vie économique et sociale de notre cité, confortant son rôle de ville-centre. Trois marchés de plein air se tiennent chaque semaine à Annemasse, de quoi satisfaire le bonheur des adeptes de ce mode d'achat.

Après des travaux importants de rénovation urbaine, la réorganisation des marchés de plein air, fruit d'un important travail des services municipaux et de la Commission des marchés, s'est effectuée en coordination avec les commerçants.
Ainsi depuis le 5 avril, les commerçants non sédentaires des marchés des mardi et vendredi qui se tiennent au centre-ville ont retrouvé leur emplacement suite aux travaux de construction d'un parking souterrain et d'aménagement de la place de la Libération, aujourd'hui complètement rénovée et aménagée techniquement et commercialement.
A partir du mois de juin, c'est le marché du quartier du Perrier qui prendra possession d'un nouvel équipement, également adapté et agrandi à l'issue des travaux de rénovation du secteur.
Ce sont des marchés riches dans la diversité commerciale comme le secteur alimentaire et ses produits locaux de qualité, les vêtements, bibelots, chaussures et originalités en tous genres qui ont leur place au cœur de l'agglomération. Venez nombreux profiter pleinement de ces marchés qui se tiennent à proximité des commerces sédentaires et aussi de parkings et d'arrêts de bus, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

- Marché du mardi : Place Libération et Place des Marchés avec plus de 160 commerçants
- Marché du mercredi : Place du Jumelage et Place Jean Jaurès avec plus de 60 commerçants
- Marché du vendredi : Place des Marchés et Place Libération avec plus de 200 commerçants

Suppression des autorisations de sortie de territoire pour les mineurs

Les autorisations de sortie de territoire, individuelles ou collectives, demandées jusqu'alors auprès des mairies ou des préfectures, pour les voyages des mineurs, ne sont plus nécessaires.

Depuis le 1er janvier 2013, dans le cadre du renforcement du principe de liberté de circulation, un mineur français peut voyager dans toute l'Union Européenne avec un simple titre d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) en cours de validité. Pour les autres pays, hors Union Européenne, un passeport reste le plus souvent obligatoire. Néanmoins, certains pays de destination imposent parfois des modalités spécifiques supplémentaires, telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi, est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires Etrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

Si un enfant bénéficie d'une mesure judiciaire de protection, lui interdisant la sortie du territoire sans son responsable légal, il reviendra désormais à ce dernier d'informer le Commissariat de Police dont il dépend, 5 jours avant la date de départ de l'enfant.

Les toilettes publiques sont gratuites

Sept sanitaires publics automatiques sont installés sur la commune.

Depuis février dernier, l'accès à ces toilettes est désormais gratuit.

En 2012, la gratuité avait été testée sur le sanitaire situé place de la gare. Cet essai concluant avait confirmé une réelle demande des habitants puisque la fréquentation de ce sanitaire avait été triplée pendant le test. Il avait aussi permis de quantifier précisément l'entretien nécessaire pour maintenir un bon état de propreté.

Avec le même niveau de service qu'auparavant, les Annemassiens pourront dorénavant utiliser les toilettes publiques sans payer.

Fête de la Musique le 21 juin. Fêtons l'arrivée de l'été… en musique s'il vous plaît !

Premier jour de l'été, ouverture des Musical'Eté : La fête de la Musique est annonciatrice de joies estivales ! Le vendredi 21 juin, le centre-ville enfilera ses habits de scène et vivra aux sons des différentes ambiances offertes aux Annemassiens !

Les scènes thématiques swingueront de 19h à minuit :

- Le rock, dans tous ses états, résonnera sous le kiosque du parc Montessuit ;
- La scène Deffaugt, pop, hip-hop, rock… pas de distinction, mais en majorité… « En Français s'il vous plaît ! » !
- La Place Jean-Jacques Rousseau fera un clin d'œil à son été à venir, en ouvrant la soirée avec le jazz du conservatoire. Puis, poursuivra en chansons et terminera au son des platines ;
- Place de l'Hôtel de Ville, la « Grande Scène » œuvrera pour la diversité : pop, funk, electro, reggae… de la musique pour TOUS !

2013, sera également signe de nouveautés ! Les mélomanes seront gâtés dès 17h30, dans un nouvel espace dédié aux musiques acoustiques et chorales. Les talents du conservatoire de musique et les voix de la MJC SUD transporteront la rue des Vétérans. Deux espaces mettront le feu à la nouvelle place de la Libération : La Lustig Music retentira sur toute la partie gauche côté rue Pasteur, pendant que côté rue Bastin, le « Tremplin Musical'Eté » de la Maison du lycéen du Lycée Jean Monnet offrira, pour la seconde année, sa chance aux jeunes groupes locaux !

La Société SAGS, partenaire des Musical'Eté, ouvrira l'accès aux parkings souterrains jusqu'à 1 heure du matin.

Sortez ! Venez ! Vibrez !

POUR EN SAVOIR PLUS
Service événementiel
(Pôle Rayonnement) 04 50 87 12 83

SANS OUBLIER !

Musical'Eté 2013

Festival de musiques du monde « Fantasia »
Tous les vendredis soirs du 5 juillet au 30 août
Parc municipal la Fantasia à partir de 19h.

Soyez bénévoles ou exposants le vendredi soir !
Contactez le Service événementiel (Pôle Rayonnement)
04 50 87 12 83.

Festival « Jazz en Ville »

Tous les samedis du 6 juillet au 31 août
Place Jean-Jacques Rousseau de 17h30 à 19h30.

Fête nationale 2013

Samedi 13 juillet (Report le 14 juillet en cas de mauvais temps).
Parking Clément Ader dès 20h.

La Place du Jumelage, les travaux s'achèvent... et la fête commence !

Après 18 mois de travaux, la place du Jumelage située au cœur du quartier du Perrier, est inaugurée le samedi 29 juin lors d'une grande manifestation festive.

La transformation du secteur Desnos, en particulier des places du Jumelage, et Jean Jaurès fait partie du programme global de rénovation urbaine du quartier du Perrier.
Comme prévu, les travaux, d'une durée de 18 mois, s'achèvent.
Leur inauguration, fixée le samedi 29 juin prochain, sera l'occasion d'assister à une grande manifestation festive, jumelée avec le festival « d'un monde à l'autre » organisé chaque année par la M.J.C. Sud. Une journée de joie en perspective, qui permettra aux habitants et aux visiteurs de prendre possession du nouvel espace public, créé pour le plaisir et la déambulation.

Au programme des festivités :

• **De la musique** : le groupe de musiciens « Les polynésiens », le « Big bang jazz» par le

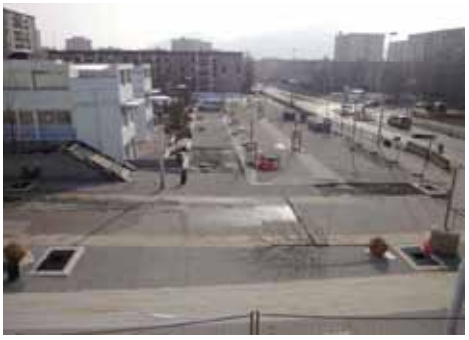

Conservatoire de musique et des concerts en soirée.

• **Des spectacles** : théâtre ambulant « Délice Dada » , scénettes par des amateurs de la MJC Sud, spectacles pour jeune public.

• **Des animations pour les plus jeunes** : jeux en bois, balades à dos d'âne, maquillage, château gonflable, circuit de voitures.

• **Du sport** : un « city stade », pour s'essayer aux disciplines de l'athlétisme, et des démonstrations de boxe.

• **Des activités culturelles** : intervention d'une portraitiste devant la bibliothèque jeunesse, des lectures de textes (de Claire Rengade et de Nabil Louaar), et la diffusion du film « En Fanfare ».

• **Des expositions** : photos «Déménagements » et « Annemasse, ma ville demain».

• Et bien sûr, **une farfouille** tout au long de la journée, des stands de restauration pour le midi et le soir.

L'inauguration officielle, en présence de la délégation de la ville de Gaggenau, se tiendra en face du nouveau hall de l'auditorium.

NDLR : Le projet a fait l'objet d'une présentation détaillée dans le JIM n° 137 de novembre/décembre 2011 : « le cœur du quartier métamorphosé ».

Rendez-vous avec les jardiniers municipaux, samedi 25 mai

Placées sous le signe de la convivialité et du partage, les prochaines portes ouvertes du service des Parcs et jardins auront lieu le samedi 25 mai. L'occasion de découvrir aussi en avant-première le stand que la Ville présentera en novembre prochain aux Floralies de Bourg-en-Bresse.

Les jardiniers se feront un très grand plaisir d'accueillir le public dans leurs locaux de production, rue du Brouaz, pour présenter leur savoir- faire et répondre aux questions du public sur tous les aspects de leur métier ainsi que sur l'environnement.
Les visiteurs pourront ainsi découvrir toutes les cultures dans les serres de production. Les fleurs encore présentes dans leur « nursery » seront visibles de tous avant de rejoindre bientôt leur place définitive dans les massifs annemassiens. Les plantes vertes et autres plantes de serres orneront les réceptions et manifestations diverses.
Certains des partenaires qui accompagnent le service tout au long de l'année dans ses démarches environnementales seront aussi sur place.
Ils vous feront découvrir la lutte biologique ou le rôle fondamental des abeilles dans la pollinisation des plantes à travers l'implantation du rucher municipal.

Le service en charge des jardins familiaux expliquera la démarche « éco- jardiniers » mise en place cette année avec notamment l'édition d'un guide gratuit de l'écojardinage (voir article p 10).
Ces portes ouvertes seront aussi l'occasion de présenter la future participation de la commune aux Floralies de Bourg-en-Bresse en novembre prochain.
Comment se crée un stand fleuri aux Floralies ? Ce mystère vous sera dévoilé par les jardiniers et agents des autres services techniques impliqués dans cette aventure.
Et pour les retardataires, il sera encore temps de s'inscrire au prochain concours de maisons et balcons fleuris 2013. Organisé chaque année, il permet à nombre d'Annemassiens de mettre en valeur leurs compétences « main verte » dans une très pacifique compétition. Ce concours va légèrement évoluer pour intégrer en plus des éléments habituels une prise en compte des éléments de développement durable dans la note finale des participants. Ceci dans le but de prolonger l'action environnementale suivie par le service des parcs et jardins dans le cadre de l'agenda 21.

POUR EN SAVOIR PLUS
Centre de production horticole :
36 rue du Brouaz, dans les locaux du service des Parcs et jardins.
04 50 95 07 00

Un guide sur l'écojardinage à votre disposition

Le service des jardins familiaux de la Ville développe les initiatives pour des pratiques culturales respectueuses de l'environnement. Dernière en date : la réalisation, avec un groupe de jardiniers, d'un guide de l'éco-jardinage mis à disposition de tous les Annemassiens.

Le service des jardins familiaux de la Ville d'Annemasse gère 143 parcelles et sensibilise les jardiniers à cultiver en respectant l'environnement. Depuis deux ans, conférences, formations, ateliers ont accompagné la mise en place d'un « carré bio » (12 parcelles bio sur lesquelles les jardiniers se sont engagés à ne pas utiliser de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques).
Un groupe de jardiniers a conçu et mis en place à l'automne dernier, sur le site des jardins familiaux, une série de panneaux d'information. L'accueil positif de ce projet a encouragé la Ville à décliner ces panneaux en un guide. Celui-ci explique les techniques de jardinage respectant l'environnement et propose des recettes pour fabriquer votre purin, composter vos déchets verts, identifier et utiliser les plantes amies, suivre le calendrier du jardinier…
Ce guide gratuit est à la disposition du public à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la Ville, rubrique Ecojardinage.

Gagnez le Prix du Développement durable et des Solidarités internationales !

Depuis 2009, par la création du Prix du Développement durable et des Solidarités internationales, la Ville souhaite valoriser et soutenir des actions exemplaires d'associations et citoyens annemassiens.
Vous avez des idées d'actions concrètes en faveur du développement durable et des solidarités ? Cet appel à projets a pour objectif de faire émerger des projets et des démarches innovantes en matière de développement durable et de solidarités. Il est également ouvert aux projets à dimension internationale, ayant un retour sur la ville d'Annemasse.
Un jury récompensera les meilleurs projets et les prix seront attribués d'ici fin 2013.

Pour en savoir plus
Règlement et dossiers de candidature auprès du Service Solidarités Internationales :
04 50 95 82 68 – yann.depiat@mairie-annemasse.fr

Nouveau : des Référents « Espace Public » sensibilisent les usagers

Depuis quelques jours, de nouveaux agents municipaux sillonnent rues et places annemassiennes : ce sont les Référents Espace Public (ou REP).

Ils ont un rôle de sensibilisation et de médiation auprès des citoyens, de veille quotidienne permettant de mieux identifier les lieux de la ville où se posent des problèmes de propreté, de dégradation des mobiliers urbains… Ils peuvent faire appel aux agents assermentés de la police municipale pour d'éventuelles sanctions.
Ils sont également chargés, en complément des agents de police municipale, de la sécurisation des abords des écoles aux horaires de rentrée et de sortie des classes.
Ces quatre jeunes gens, dont une femme, ont été recrutés dans le cadre des emplois d'avenir et ont été intégrés au service Tranquillité publique de la Ville d'Annemasse.

DOSSIER

Michel Boucher
Adjoint à l'urbanisme et à la rénovation urbaine

Définir et maîtriser la ville de demain

La Ville vient d'engager la révision générale de son Plan local d'urbanisme (PLU), qui date de 2008. Entretien avec Michel Boucher, adjoint à l'urbanisme et à la rénovation urbaine.

La révision générale du PLU a été lancée en conseil municipal le 21 février dernier, en quoi consiste-t-elle ?
Le PLU est le document qui regroupe l'ensemble des règles qui régissent l'urbanisme de la ville. Les révisions simplifiées et les modifications que nous avons faites ces dernières années concernaient un quartier (Brouaz), des îlots ou portaient sur des adaptations techniques, la révision générale est une refonte en profondeur.

Pourquoi engager une révision générale ?
Cette révision est nécessaire en raison de la situation de notre territoire. Notre ville est dans une situation de fort dynamisme. Les grands projets, en particulier ceux liés aux transports, vont renforcer ce dynamisme. C'est une formidable chance pour notre ville d'être dans un territoire en développement mais en matière d'urbanisme le développement n'est positif que s'il est maîtrisé.
Cette révision générale est également indispensable pour intégrer l'application de certaines lois qui ont été votées depuis 2008, il s'agit notamment de la Loi « Grenelle 2 » concernant le développement durable. Notre agenda 21 alimentera la réflexion dans ce domaine.

Quels sont pour vous les enjeux de cette maîtrise ?
Il convient d'abord de réguler la situation très dynamique du marché de la construction.
La densification de notre ville est une réponse aux besoins de logements et au développement économique mais, différenciée en fonction des quartiers, elle doit permettre le bien-vivre dans la ville.
Nous devons étudier finement les éléments constitutifs du passé de notre ville que nous voulons protéger, ainsi que les types de bâtis que nous souhaitons garder.
Les espaces de respiration, les espaces publics, les places, les liaisons douces, la nature en ville doivent être des objectifs réaffirmés et développés.
L'attractivité de notre centre-ville doit être renforcée par une piétonnisation élargie incluant les nouveaux quartiers de Chablais Parc et de la Gare et accompagnant le projet de tramway.
Il faut agir aussi sur le prix de l'accession au logement. Annemasse possède 25% de logements locatifs aidés, il faut garder cet objectif. Mais l'accession à la propriété à un prix maîtrisé est aussi un enjeu fort.
Voilà quelques enjeux fondamentaux, non exhaustifs, soumis à la réflexion.

Comment « ressentez-vous» l'urbanisme présent et futur de la ville ?
Il faut ressentir l'urbanisme de la ville en mesurant son évolution. Dans son histoire, Annemasse s'est construite très rapidement et d'une manière très peu structurée.
Ces dernières années, son urbanisme s'est réorganisé progressivement, à la fois par des constructions mais aussi par des espaces publics, par les parkings souterrains, par les espaces piétons.
Les témoignages de personnes ayant quitté la ville quelques années nous disent combien l'urbanisme de la ville a évolué positivement. Les grands projets en cours et à venir nourrissent des perspectives très prometteuses.

Comment va se dérouler cette révision générale ?
C'est un travail en profondeur et de longue haleine qui durera plus de deux ans. Outre la concertation imposée par la Loi, nous associerons de façon étroite les personnes intéressées par l'urbanisme de leur ville. Nous allons créer cette année des ateliers d'urbanisme pour alimenter la réflexion. Seront sollicités notamment les acteurs des conseils consultatifs et les participants aux ateliers « Ma ville demain ». L'urbanisme d'une ville est un sujet passionnant qui conditionne la qualité de vie dans la ville. J'invite tous les Annemassiens à y participer. Un questionnaire pour apprécier le ressenti des habitants et des acteurs économiques sur leur ville aujourd'hui et demain sera inséré dans un prochain JIM.

Le Plan local d'urbanisme : mode d'emploi

Parce que le Plan local d'urbanisme (PLU) dessine le futur cadre de notre vie quotidienne, chacun d'entre nous, habitant, professionnel ou représentant d'associations, est concerné par la révision sur le devenir d'Annemasse.

Pourquoi cela vous concerne t-il ?

En dessinant la ville de demain, le PLU intéresse tous les citoyens. Il touche à la vie quotidienne et il est donc essentiel que le plus grand nombre d'habitants participe à son élaboration.
En fixant le cadre de l'instruction des permis de construire, le PLU détermine quels terrains seront constructibles et sous quelles conditions.

Le PLU, c'est quoi concrètement ?

Le PLU est un dossier composé :

- **du rapport de présentation qui comporte un diagnostic détaillé** de notre territoire et de l'évaluation environnementale qui analyse les incidences sur l'environnement,
- **du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui exprime le projet urbain et décline les grandes orientations pour le développement et l'aménagement du territoire, notamment en matière d'habitat, de transport et d'environnement,
- **des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** qui définissent et encadrent les projets relatifs à un quartier ou à un secteur. Elles peuvent préciser les actions et les opérations d'aménagement, d'habitat, de transports et de déplacements,
- **du règlement qui définit l'usage et la constructibilité du sol**. Il est à la fois écrit et graphique.

Immeuble Naturéo, route des Vallées

Immeuble Cinématographe, rue du Parc

À ces pièces s'ajoutent des annexes qui regroupent l'ensemble des informations utiles pour l'instruction des autorisations d'urbanisation (zones inondables, plan de prévention des risques technologiques, etc.).
Les documents d'urbanisme doivent être régulièrement mis à jour pour prendre en compte :

De nouveaux enjeux et suivre l'évolution du territoire...

En effet, un PLU peut évoluer au travers de différentes procédures :

- **la modification** qui autorise des changements ponctuels dans le document en cas d'évolution du règlement (zonage et/ou pièces écrites) ou les Orientations d'Aménagement et de Programmation.
Elle peut se faire soit de façon classique, avec une enquête publique, soit de façon simplifiée en cas de modifications mineures.
- **la révision générale**, qui autorise des changements de grande ampleur.
- **la mise en compatibilité**, rendue nécessaire lors de la modication de règles supérieures, l'instauration d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP), ou par rapport à une déclaration de projet.

... mais aussi de nouvelles législations, votées par le Parlement :

- La Loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU) qui a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS) par le PLU.
- La Loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (dite Loi Grenelle 2) renforce également les PLU pour mieux répondre aux nouveaux défis en matière de développement durable. Ils peuvent désormais fixer des objectifs concrets visant à :

- réduire les gaz à effet de serre,
- maîtriser la consommation foncière et lutter contre l'étalement urbain,
- préserver ou remettre en état les continuités écologiques,
- favoriser l'usage des transports en commun et des modes doux de déplacement.

Place de la Libération : une place vivante au cœur du centre-ville

La place de la Libération est désormais un véritable espace de respiration pour flâner et partager ensemble de bons moments.

Souvenez-vous, c'était en 2008 : la place de la Libération n'était qu'un immense parking.
La métamorphose aujourd'hui est totale, et les badauds qui dégustent leur sandwich sur un banc assis au soleil près du bruissement des fontaines, profitent pleinement de cette vaste place de près de trois hectares.
Les voitures sont désormais garées sous leurs pieds dans le parking souterrain de 634 places et 160 arbres poussent tout autour de la place.
Depuis début avril, tous les mardis et vendredis matins, les commerçants non sédentaires s'installent pour le marché.
Mais la place vit aussi au rythme des saisons pour accueillir des manifestations qui trouvent ici un nouveau site pour s'exprimer en plein centre-ville comme l'inauguration du festival Friction (s) de Château Rouge le 30 mai, la Fête de la musique ou les commémorations officielles au pied du Monument aux morts.
Le projet d'aménagement de la place de la Libération s'inscrit, lui, dans une réflexion plus globale menée autour du site des Trois Places (place de la Libération, place des Marchés et place Clemenceau), au cœur d'une ville et d'une agglomération tournées vers l'avenir.
Plusieurs équipes d'urbanistes et d'architectes ont déjà formulé des propositions d'aménagement pour ce secteur, avec des partis-pris différents : construction ou non de bâtiments, espaces verts ou de loisirs à vocations diverses...
Rien n'est aujourd'hui figé en ce qui concerne le projet global : quatre principes d'aménagements sont soumis à la discussion, notamment dans le cadre des groupes de travail « Annemasse, ma Ville Demain » ouverts aux habitants en 2012.
Les réactions et propositions formulées seront intégrées à la réflexion et aux études de définition qui vont être lancées en 2013.
Au-delà des deux places qui restent à aménager, c'est plus largement le lien entre le centre-ville, Château Rouge, et le quartier du Perrier, qui est en jeu.

En 2008, c'était la place aux voitures...

En 2013, c'est la place de tous les Annemassiens, petits et grands

Chablais Parc : reconstruire la ville sur la ville

Chablais Parc est en pleine construction. Situé à mi-chemin entre la gare et la mairie, ce nouveau quartier d'Annemasse est un véritable symbole du développement de la ville et de sa capacité à se renouveler.

Avec Chablais parc, la Ville assume son développement.
Avec ses 450 logements, ses commerces (12000 m^2), son futur cinéma (5 salles), son hôtel 3 étoiles, son parking public de 329 places et une crèche, c'est en effet un véritable nouveau quartier d'Annemasse qui sort de terre pour remplacer deux hectares de friches.
Un quartier moderne, symbole d'une ville en pleine métamorphose, connecté par ailleurs au réseau de la chaufferie bois.
Les objectifs de la Ville sont clairs : développer l'hyper-centre en direction de la gare et densifier le cœur d'Annemasse à deux pas des transports en commun à venir : CEVA, BHNS et tramway.
Mené par l'investisseur privé Virgil, le projet avance à grands pas. Dès l'automne, les Annemassiens devraient découvrir les premiers commerces de ces cinq îlots connectés aux rues existantes par un réseau de nouvelles ruelles et placettes publiques.
La livraison complète de cette Zone d'aménagement concerté (ZAC) d'envergure, à la mesure du Grand Genève, est prévue pour 2017.

Rue du Chablais, les nouveaux immeubles remplacent des bâtiments vétustes et hétérogènes

Définir et maîtriser la Ville de demain

La Ville développe les liaisons douces et la nature en ville

La Ville sème actuellement les premières idées pour faire éclore des liaisons vertes permettant aux Annemassiens de se déplacer à pied ou à vélo dans un environnement plus agréable. L'objectif est aussi de favoriser la présence de la nature en milieu urbain.

Depuis trois ans, un groupe de travail rassemblant élus et techniciens municipaux élabore un plan d'action en faveur des liaisons douces et des corridors biologiques sur le territoire de la commune. Trois sites sont particulièrement étudiés actuellement : le talus du Vernand qui domine l'Arve ; le Planet (secteur entre la route de Bonneville et la rue du Planet) et des terrains communaux situés à l'arrière du cimetière n°1.
L'objectif est d'offrir à moyen terme aux Annemassiens de nouveaux itinéraires pour se déplacer à pied ou à vélo, et la possibilité de rejoindre les transports en commun dans un environnement apaisé.
Ces liaisons permettraient de se déplacer d'un quartier à l'autre ou de rejoindre la nature toute proche des bords de l'Arve, du Foron ou du bois des Rosses.
Ces études ont été confiées à une équipe d'architectes paysagers et d'écologues. Dans un premier temps, ils ont lancé un diagnostic de la biodiversité sur ces espaces pour recenser plantes et animaux vivant sur les différents sites. Cette étude permettra ensuite d'affiner les aménagements nécessaires à leur préservation. L'idée est de favoriser le retour ou l'essor d'animaux comme le hérisson, la chouette revêche, la chauve-souris, le rouge-gorge ou encore le lucane cerf-volant, un coléoptère protégé.
Sur le talus du Vernand, ils vont proposer un aménagement tenant compte de son passé (présence de vignes, de vergers, de hutins…) et des relevés faunistiques et floristiques. Une liaison verte sera créée depuis la partie haute de la rue du Vernand afin de rejoindre les bords de l'Arve en traversant la voie routière au niveau du rond-point du casino. Début des travaux programmé fin 2013.
Enfin, dans le secteur du boulodrome la réflexion est engagée pour redonner davantage de respiration à ce site : des jardins familiaux s'installeront à l'arrière du bâtiment et une liaison douce reliera la route de Bonneville et la rue du Planet.

Objectif : un centre-ville apaisé

L'aménagement des espaces publics est l'un des grands enjeux de l'évolution urbaine d'Annemasse. Rues, places et parcs publics sont des lieux de vie essentiels pour le développement harmonieux de notre ville.

La Ville affirme sa volonté de redonner de l'espace public aux habitants depuis plusieurs années. Après la place de la Libération, les deux autres places seront aménagées dans les années qui viennent, avec sans doute un espace vert en plein cœur de ville.
La zone piétonne devrait à terme s'étendre progressivement dans les rues voisines autour de l'hôtel de ville afin de redonner un grand espace de respiration pour les piétons et les habitants.
Ce cœur de ville sera très bien desservi par les transports en commun (Tango, le bus à haut niveau de service, et le tramway) et trois parkings souterrains proposant 1200 places de stationnement à deux pas des commerces.
Voici à quoi pourrait ressembler le centre-ville demain (document non contractuel) :

La rue du Commerce aujourd'hui

La rue du Commerce demain

La Place Deffaugt aujourd'hui

La Place Deffaugt demain, irriguée par le tramway

Le Judo Club d'Annemasse fête ses 50 ans !

Le samedi 22 juin, le Judo Club d'Annemasse fêtera ses 50 ans à la Maison des Sports de 10h à 19h30. Au programme : entraînement le matin sous forme de combats par les professeurs ceinture noire du département. L'après-midi sera consacré aux enfants licenciés au club.

Lors de la saison 1962-1963, le Judo Club d'Annemasse a été créé, sous l'impulsion de Jean Freyche, Bernard Holland, Maurice Fuant, Robert Lador et René Busquet. Initialement, il s'agissait d'une section au sein du Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire (FJEP). Les entraînements avaient lieu dans les anciens locaux SNCF. La promotion des arts martiaux et la volonté de permettre aux Annemassiens de découvrir et de pratiquer de nouvelles activités, constituaient la philosophie de l'association.

En 1969, le club devient autonome et se distingue à travers ses premières ceintures noires et ses résultats en compétition très satisfaisants. Dès lors, le Judo Club est affilié à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA). En 1974, l'arrivée de Pierre Piana à la présidence, donne au club une nouvelle dimension sportive. Il restructure administrativement et financièrement le club. Ainsi, la section ju-jitsu est créée, puis, plus tard, le kendo.

Actuellement, le club est dirigé par André Chabert depuis 19 ans. Licencié depuis sa création, il a favorisé l'ouverture des inscriptions aux plus jeunes (7 ans, puis 5 ans) et a permis la progression des résultats. Le club compte 587 licenciés, dont 459 jeunes de moins de 18 ans.

L'encadrement sportif est assuré par trois diplômés d'État, deux éducateurs sportifs en judo et ju-jitsu, un breveté d'état et un breveté fédéral en aïkido, deux brevetés fédéraux en kendo.

Au total, 20 personnes garantissent le fonctionnement de cette association. En plus des cours de judo organisés au dojo rue des Alpes, certains cours sont dispensés à la Maison des Sports.

Quant aux résultats, deux cadets ont réalisé de belles places au Championnat de France, avec une 9e place pour Dorian Thome et une 12e place pour Axel Poh.

Bougez cet été avec les Bons vacances !

La Ville accorde à tous les enfants de la commune de 6 à 17 ans sans condition de ressources une aide financière de 7,70€/jour à 10,80€/jour, pour le départ en vacances d'été, avec l'un de ses partenaires.

Pour bénéficier des Bons Vacances, il suffit :

- d'habiter à Annemasse.
- d'être âgé(e), au premier jour du séjour, de 6 à 17 ans révolus.
- de partir pendant l'été en séjour avec un hébergement de 5 jours minimum, en camps ou en centres de vacances (en France ou à l'étranger) avec des organismes partenaires de la Ville d'Annemasse.
- L'aide financière peut s'étendre jusqu'à 21 jours, pendant toutes les vacances scolaires d'été.

Les Bons Vacances sont délivrés du **16 avril au 31 août** par le Service Périscolaire, en présentant :

- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,
- une confirmation d'inscription de l'organisme des vacances.

Il est à noter que :

- les vacances familiales sont exclues des Bons Vacances de la Ville.
- les Bons Vacances ne sont pas cumulables avec les Bons de la CAF pour les séjours proposés par les MJC et le Centre de la Bergue.

Les partenaires

MJC Centre – MJC Romagny – Centre Social MJC Sud – Centre de La Bergue - AROEVEN Grenoble – Cimes et Soleil – Les Petits Chamois – Planète Eclès – Temps Jeunes Oullins – UFCV Annecy – UFOVAL 74 – UCPA – Vacances Vivantes – VVF Okaya – Vacances Musicales AREMC – STS Séjours Linguistiques.

Permanences du Centre de La Bergue

Des permanences d'information et d'inscriptions pour les vacances d'été 2013 auront lieu dans la salle Fleutet située au 5 rue Madame Fleutet à Annemasse (en face de l'Église St Joseph – Rez-de-chaussée – porte à droite).

Elles seront assurées aux dates suivantes :

- le mardi 28 mai de 16h à 18h
- le jeudi 6 juin de 16 h à 18 h
- les mardis 18 et 25 juin de 11 h à 14 h

POUR EN SAVOIR PLUS
Service Périscolaire
04 50 95 07 35

Stages sportifs pour les vacances d'été

Cet été le service des sports de la Ville organise pour les jeunes, des semaines d'activités de découverte et de pratiques plus sportives adaptées à tous. Durant six semaines (4 semaines au mois de juillet et deux semaines au mois d'août), un programme équilibré et attractif est proposé aux enfants nés entre 1998 et 2006.

Les inscriptions débuteront le lundi 3 juin.

Pour en savoir plus

Service des sports, Maison des Sports 30 rue Pasteur et 14 Avenue Henri Barbusse
04 50 84 59 10
service.sports@mairie-annemasse.fr
www.annemasse.fr

Du 30 mai au 2 juin, 4 jours de fête avec Friction(s)

Du 30 mai au 2 juin, le festival Friction(s) organisé par Château Rouge envahit la ville pour 4 jours de spectacles gratuits de danse, de concerts, de cirque et de marionnettes.

Dehors Dedans devient Friction(s). Frictions entre expressions artistiques, frictions entre public et artistes, frictions avec différents lieux de la ville, frictions entre l'intimité des salles de Château Rouge et la douceur de l'air printanier des espaces publics, frictions entre petits et grands... de ces frictions retenons la rencontre, la confrontation, le partage, la surprise, la découverte...

Organisé par Château Rouge en partenariat avec le Casino d'Annemasse et avec le soutien de la Ville, Friction(s) offre au public une belle effervescence artistique.

Le théâtre, la danse, la musique, les marionnettes investissent la ville d'Annemasse, habitent l'espace public, l'interrogent.

Des spectacles à voir et à vivre en famille au Parc Montessuit (Cie Le Montreur, Cie Le Boustrophédon), des invitations à entrer dans la danse Place de la Libération (Cie Jo Bithume) et sur le Parvis de Château Rouge (Cie Toujours Après Minuit), des déambulations artistiques pour redécouvrir Annemasse d'un œil nouveau (Benjamin Wandewalle, Cie Adhok), des concerts à écouter (La FanFare Felue), des concerts pour éveiller tous nos sens (The Tiger Lillies, Les Blérots de R.A.V.E.L), de la danse à regarder (Cie Malka, Cie Nathalie Pernette, Cie Fred Bendongué, Cie Toujours Après Minuit), du cirque pour retenir son souffle (Cie Virevolt), du théâtre pour questionner le citoyen qui sommeille en chacun de nous (Cie Kumulus)...

Quatre jours de fêtes, de spectacles gratuits, pour prendre le temps de savourer tous ensemble la richesse et la diversité de ces propositions.

Ouvrez grand les yeux, les oreilles... si vos orteils vous démangent... osez Friction(s) !

Tous les spectacles sont GRATUITS !

Inauguration le jeudi 30 mai dès 18h30 place de l'Hôtel de Ville : 3 spectacles pleins de vie et d'énergie pour une soirée festive en plein cœur de la ville !

PLUS D'INFORMATION
sur le site de Château Rouge :
www.chateau-rouge.net

©Alain Irlandes

Prix Ducastel : une sculpture éphémère au parc Fantasia

A l'été 2012, la Ville sollicitait Sophie Goyard, artiste locale et reconnue, pour la création de la première œuvre qui signait ainsi le « lancement » du Prix Ducastel.

Cette œuvre intitulée « Z'eau », des baignoires peintes en animaux « à drôles de robes », a été exposée durant tout l'été 2012 dans le Parc de la Fantasia, pour le plus grand plaisir des visiteurs du festival Musical'été.

Cet été, ce sera au tour de Pascale Planche, plasticienne qui vit et travaille à Goven dans la région rennaise, d'exposer son œuvre.

L'artiste, ayant participé à l'édition 2012 de la manifestation Couleur(s) d'automne, présentera « **Trompes Célestes** », **une sculpture éphémère faite de branches de noisetiers et châtaigniers, évoquant la musique** (des lieux, de la nature à écouter, des activités humaines environnantes...).

Rendez-vous dès le 5 juillet, lors du premier concert des Musical' été pour découvrir cette œuvre qui ne manquera pas de vous étonner !

Festival du Livre Jeunesse : «Y'a pas d'âge !»
Un Festival qui ne prend pas une ride !

Le Festival du Livre Jeunesse invite tous les lecteurs petits et grands du 5 au 8 juin au Complexe Martin Luther King.

La Bibliothèque municipale Pierre Goy organise son 19e Festival du Livre Jeunesse, du 5 au 8 juin au Complexe Martin Luther King. Devenu un événement incontournable et intergénérationnel de la vie culturelle des Annemassiens, le Festival vous proposera des rencontres pour tous les âges. Cette année encore de nombreuses animations surprises fleuriront dans les rues de la ville, à noter par exemple, **des transports en calèche ou en petit train** qui amèneront petits et grands sur les lieux du Festival.

La Bibliothèque d'Annemasse a travaillé durant 10 mois sur le thème « Y'a pas d'âge ! » avec des partenaires de toute l'agglomération tels que les écoles, collèges, lycées, services des retraités, bibliothèques et de nombreuses autres structures. Ces partenariats permettent de fédérer et de sensibiliser tous les habitants à l'importance de la littérature jeunesse et ainsi montrer que lire c'est s'ouvrir au monde.

Cette année les animations proposées vont être plus que jamais surprenantes !

Le Théâtre de Marionnettes de Genève proposera sa création à la fois poétique et absurde « Turlututu » qui parlera aux plus jeunes de 1 à 3 ans.

La Compagnie Chiloé revisitera le conte « Les habits neufs de l'empereur » à travers la création « La Conteuse et son roi nu » en partenariat avec la MJC Centre. L'échassière et crieur public Magali D. créera l'événement dans les rues et la compagnie Mine de Rien donnera une version totalement déjantée de Cendrillon.

Les **manèges Zimanège et Moulin malin à propulsion parentale** et enfantine occuperont le parvis de MLK. Sur la place de l'Hôtel de Ville, les passants seront invités à rentrer dans un étrange poématon pour entendre un poème.

Une **battle littéraire** opposera les lecteurs qui viendront défendre leur coup de cœur dans une joute verbale vitaminée. Une manifestation géante sera organisée sur le thème « Y'a pas d'âge ! » ralliant l'Hôtel de Ville à MLK le mercredi 5 juin à 14h. **Une chaîne de lecture** non stop, assurée par de nombreux bénévoles, vous proposera des histoires du jeudi au samedi.

Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, les auteurs présents au Festival dédicaceront leurs œuvres et proposeront des ateliers pour mieux appréhender leurs univers.

Une **exposition-jeu exceptionnelle** « **Petits héros deviendront grands** », issue d'un travail collectif d'écriture et illustrée par des professionnels répondra à la question : « Que sont nos jeunes héros devenus ? »

Un **film mettant en valeur les livres des auteurs invités sera projeté tout au long du Festival.** Cette création est le résultat d'une collaboration entre deux vidéastes : Nabil Louaar et Karine Pollien. L'occasion de découvrir autrement les livres du prix littéraire. La journée professionnelle du jeudi 30 mai, réservée aux professionnels de l'enfance et de la lecture donnera à voir les enjeux de la transmission par les livres de littérature jeunesse.

Quatre jours pour tous ! (toutes les animations sont gratuites), du 5 au 8 juin pour :

- **Rencontrer** des auteurs et des illustrateurs
- **Participer** à des ateliers d'écriture, d'illustration, de sérigraphie…
- **Découvrir** les expositions collectives et les expositions d'originaux
- **Défendre** son livre préféré à l'occasion d'une « battle littéraire »
- **Jouer** dans la ville avec le jeu de piste chez les commerçants partenaires
- **Assister** à un spectacle
- **Fêter** le livre jeunesse… et bien sûr LIRE !

Bruno Heitz, auteur et illustrateur

EN SAVOIR PLUS :
Rendez-vous sur le site de la Ville :
www.annemasse.fr
et le blog du Festival :
festivaldulivrejeunesseannemasse.blogspot.com/
Ou écrivez-nous :
festivaldulivre@mairie-annemasse.fr

Mai Juin

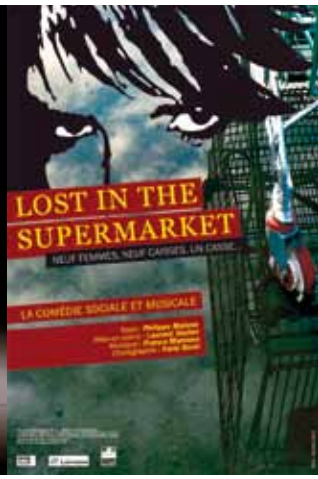

DU 17 MAI AU 13 JUILLET

Estefania Penafiel Loaiza / Thu van Tran (saison 12-13 "Two for Tea")

Du mardi au samedi de ***14h à 18h30***.
Vernissage 17 mai ***18h30***.
Estefania Penafiel Loaiza et Thu van Tran sont deux artistes installées à Paris, dont le travail est ancré dans des questions culturelles de mémoire et de transmission. A la Villa du Parc, Estefania Penafiel Loaiza présente une série de pièces autour de l'évanescence des images et du fil rouge des « Figurants » et Thu van Tran une série d'œuvres nouvelles autour de gestes duels d'effacement et de recouvrement, et d'expérimentations formelles sur la lumière et la couleur. Curator : Garance Chabert, directrice de la Villa du Parc. Entrée libre et gratuite.
Villa du Parc, centre d'art contemporain

7 MAI
WORLD : SALIF KEÏTA
20h30
Prince noir et albinos né au Mali, où cette anomalie génétique est souvent considérée comme un signe maléfique, le chanteur et compositeur repousse les barrières tant musicales que sociales depuis 40 ans. Exilé dans les mots, la poésie et le chant.
Plein tarif : 28 € / Tarif réduit 23 € / - 20 ans 23€
Château Rouge

13 MAI
INFO DU MOIS
20h
Conférence – débat de Louis Caul-Futy. Organisée par l'Université populaire.
Salle Mc Solaar, MJC SUD Centre social

15 MAI
GRENADE, LES 20 ANS
19h30
Pour les vingt ans du Groupe Grenade, sept chorégraphes majeurs ont chacun offert une pièce de leur répertoire aux 68 danseurs du Groupe et de la Compagnie Grenade.
Adulte : de 19 à 22 €, enfant : 13.50 € (- 20 ans)
Château Rouge

MINI CONCERT CLASSE VIOLONCELLE
10h
Organisé par le CIPE (04 50 84 23 10).
Auditorium

15 MAI
LECTURES ÉCLAIRS
11h15
30 minutes pour découvrir des coups de cœur et écouter des histoires, à partir de 3 ans. Entrée libre.
Bibliothèque du Perrier

HISTOIRE DU CERVEAU ET DE SES REPRÉSENTATIONS
20h
Conférence-débat proposée par Marcel Tappaz, neurobiologiste, directeur de Recherche CNRS honoraire. Après les questionnements philosophiques ou religieux sur la nature et la localisation de l'âme, la méthode expérimentale devient à partir de la Renaissance l'approche la plus féconde pour faire progresser les connaissances et faire évoluer les idées. Localisation des fonctions cérébrales, réseaux de neurones interconnectés par des synapses, nature moléculaire des signaux élémentaires, tel est le cadre conceptuel hérité de l'histoire qui a permis l'essor des neurosciences contemporaines. Cette conférence retrace l'évolution du regard de l'homme sur l'organisation et le fonctionnement de son propre cerveau depuis l'Antiquité jusqu'aux Neurosciences.
Organisée par l'Université populaire.
Salle 24/25.
Complexe Martin Luther King

MUSIQUE : IN NOMINE
19h30
Dans le cadre de Musique à l'Auditorium. Namascae Lemanic Modern.Ensemble. Direction : William Blank.
Adulte : de 9.50 à 11.50 €, enfant : 7 € (- 20 ans)
Château Rouge

16 MAI
RENCONTRE AUTOUR D'UN LIVRE
19h
Rencontre de lecteurs autour du roman de Grégoire Delacourt, « La liste de mes envies » Edition JC Lattès. « Lorsque Jocelyne Guerbette, mercière à Arras, découvre qu'elle peut désormais s'offrir ce qu'elle veut, elle se pose la question : n'y a-t-il pas beaucoup plus à perdre ? ». Rendez-vous chez Françoise Surette autour d'une collation pour échanger réactions et commentaires à la lecture de ce livre et partager coups de cœur et idées de lecture pour l'été... Rencontre proposée par l'Université populaire.
Chez Françoise Surette 2, rue du Rhône, 74100 Annemasse. Code 12

CONFÉRENCE SUR LA PALESTINE
20h
Cédric Parizot est un jeune chercheur anthropologue du politique au CNRS, à l'Institut d'études et de recherche sur le Monde arabe et musulman.
Auteur de nombreux ouvrages sur la situation des Palestiniens, il abordera le sujet traité dans le dernier ouvrage écrit sous sa direction : « A l'ombre du mur, Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation ». Organisée par l'association «Jeunes Palestiniens en chemin ».
Complexe Martin Luther King

17 MAI
ESTEFANIA PENAFIEL LOAIZA / THU VAN TRAN (SAISON 12-13 "TWO FOR TEA")
18h30
Vernissage de l'exposition de la Villa du Parc.
La Villa du Parc, centre d'art contemporain

GROUPE D'ECHANGES
9h à 11h
Martine Cardinet, coordinatrice Parentalité – Petite Enfance de la CAF, anime des « Groupes d'échanges » L'idée est d'aborder, au choix des parents présents, des thèmes comme : le sommeil, le jeu, les limites pour grandir, les accidents domestiques, l'hygiène de vie, l'appétit entre besoin et plaisir, la prévention du soleil. Entrée libre sur inscription.
MJC Sud Centre social (espace détente)

17 MAI
Challenge contre la faim
A partir de 13h30
Ce Challenge est une course à pied inter-entreprises organisée par Action Contre la Faim (ACF). Pour chaque kilomètre parcouru par le salarié, son entreprise s'engage à reverser 15 € à ACF. La course est également ouverte aux particuliers, avec un forfait de 38€. Marathoniens, joggeurs du dimanche, marcheurs...sont les bienvenus. Le matin, ce seront des scolaires qui feront la Course contre la Faim.
Plus d'informations : http://www.challengecontrelafaim.org/annemasse/
acf.annecy@gmail.com
Stade Henri Jeantet (proche de l'aérodrome)

21 AU 30 MAI
EXPOSITION ACTIVITÉS PHOTO ET TERRE-MODELAGE
MJC Centre

22 MAI
CONFÉRENCE-DÉBAT AUTOUR DE DANY LAFERRIERE
20h
Conférence-débat proposée par Marie Claude Terrier, animatrice du Café littéraire de Lucinges. Présentation et discussion autour du roman autobiographique de Dany Laferrière « Tout bouge autour de moi ».
Le 12 janvier 2010, ce dernier se trouvait à Port-au-Prince. Un an après, il témoigne de ce qu'il a vu. Sans pathos, sans lyrisme. Des « choses vues » qui disent l'horreur, mais aussi le sang-froid des Haïtiens. Que reste-t- il quand tout tombe ? La culture. Et l'énergie d'une forêt de gens remarquables.
Organisée par l'Université populaire.
Salle municipale, complexe Martin Luther King

23 MAI
THÉÂTRE : LOST IN THE SUPERMARKET
20h30
Texte de Philippe Malone, mise en scène de Laurent Vacher / Compagnie du Bredin. Sous nos yeux, ces dix femmes debout, dix femmes décidées à brûler les planches.
Adulte : de 14.50 à 18 €, enfant : 10.50 € (- 20 ans).
Château Rouge

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

HUMANO PROJECT

SALIF KEITA

25 MAI
ATELIER PETITES MAINS 3/5 ANS
10h à 12h
Animé par Odile Martin.
MJC Centre

ATELIER YOGA THÉRAPIE
10h45 à 12h
Animé par Françoise Schaffter.
MJC Centre

ATELIER GYM FAMILLE 3/6 ANS
9h30 à 10h15
Animé par Magali Dufrene Nigro.
MJC Centre

25 MAI
Portes ouvertes au Centre horticole
10 h à 17 h
Visite des serres et présentation des actions du service municipal des Parcs et jardins. Le thème cette année sera sur les Floralies au vu de la participation aux Floralies de Bourg-en-Bresse en novembre prochain. Présence d'autres services techniques participant aux Floralies.
Les jardins familiaux présenteront leurs actions en faveur de l'environnement.
Troc plantes, stands d'informations sur le jardinage, inscriptions pour le prochain concours du fleurissement.
Service des parcs et jardins, 36 rue du Brouaz dans les locaux du service des parcs et jardins.
Centre horticole, 36 rue du Brouaz

25 MAI
SPECTACLE « CONCERT-DANSÉ »
20h
Avec Stéphanie Donnet, professeur de danse contemporaine et ses élèves.
Entrée libre.
Auditorium

26 MAI
RANDONNÉE CYCLOTOURISTE VOIRONS SALÈVE
8h à 16h
Le club des Cyclotouristes Annemassiens Voirons-Salève organise une randonnée cyclotouriste en collaboration avec l'association Bourgeons : au choix, un parcours famille en ville guidé, avec départ à 10h (13 km) et trois parcours hors agglomération avec des départs entre 8h et 10h (50, 50 et 110 km). Départs et arrivées à la Maison des Sports, 14 avenue Henri Barbusse ; fléchage des itinéraires, cartons de route, ravitaillements (parcours hors agglo) et repas à l'arrivée ; clôture à 16h.
Tarif : 7 € pour licenciés FFCT (gratuit pour < 18 ans) et 9 € pour non licenciés (3 € pour < 18 ans) ; tarif famille défini sur place.
Tél. : 04 50 43 52 22.
memechouchou@sfr.fr
Maison des Sports

28 MAI
CONSEIL MUNICIPAL
18h30
Salle du Conseil. Mairie

29 MAI
RENCONTRE « Y'A PAS D'ÂGE POUR LIRE » : LE RÔLE DES PARENTS DANS LA TRANSMISSION CULTURELLE
20h
Avec Evélio Cabrejo-Parra, psycho-linguiste et maître de conférence.
A l'occasion du Festival du Livre Jeunesse « Y'a pas d'âge ! ».
Entrée libre, public adulte (rencontre sous réserve).
Bibliothèque Pierre Goy
Complexe Martin Luther King

DES ENFANTS PHILOSOPHENT
20h
Conférence-débat animée par Jocelyne Decompoix, animatrice et formatrice en philosophie. « Pratiquer la philosophie avec les enfants, en atelier, de la grande section de maternelle au primaire : un éveil au dialogue, au questionnement, à la recherche en commun sur des sujets importants pour les enfants. »
Organisée par l'Université populaire.
Salle 24/25, complexe Martin Luther King

SPECTACLE « MUSIQUE ET CHANT »
20 h
Avec les élèves du collège Paul-Emile Victor de Cranves-Sales.
Auditorium

30 MAI
APÉRO-PHILO
19h
Animé par Brigitte Labbé (auteure et directrice de la collection « Les goûters philo » pour Milan), à l'occasion du Festival du Livre Jeunesse sur inscription (places limitées).
Bibliothèque Pierre Goy

DU 30 MAI AU 2 JUIN
Festival Frictions

30 MAI
INAUGURATION
dès 18h30
3 spectacles pleins de vie et d'énergie pour une soirée festive en plein cœur de la ville !
Place de l'Hôtel de Ville

BOÎTE DE RUE
21h30
Objet musical dansant par la Compagnie Jo Bithume.
Place de la libération

31 MAI
LA LEÇON DU MONTREUR
10h
Spectacle de marionnettes, à voir en famille.
Parc Montessuit

LA VIEILLE ET SON PIANISTE
13h
Spectacle de cirque avec marionnettes, à voir en famille.
Parc Montessuit

BIRDWATCHING 4 X 4
18h
Déambulation hors les murs par Benjamin Vandewalle.
Centre Ville

LA COMPLAINTE DU VIEUX MARIN
21h
Un univers pictural fantastique et surréaliste pour un concert hors du commun avec les Tiger Lilies.
Château Rouge

1ER JUIN
LA LEÇON DU MONTREUR
14h30
Spectacle de marionnettes, à voir en famille.
Parc Montessuit

Le Festival est organisé par Château Rouge.
Tous les spectacles sont gratuits.

1ER JUIN
BIRDWATCHING 4 X 4
16h
Déambulation hors les murs par Benjamin Vandewalle.
Centre Ville

SILENCE ON RÊVE
17h30
Une création théâtralisée par la Compagnie Fred Bendongué.
Château Rouge

LE MANIPULOPARC
11h30
Découvrez le parc d'attractions pour marionnettes animé par la Compagnie le Montreur.
Parc Montessuit

LA VIEILLE ET SON PIANISTE
14h
Spectacle de cirque avec marionnettes, à voir en famille.
Parc Montessuit

L'HOMME D'HABITUDE
19h30
Concert de danse déconcertant par les Blérots de R.A.V.E.L et la Compagnie Vilcanota.
Château Rouge

1ER AU 2 JUIN
SILENCE ENCOMBRANT
16h30
Théâtre de rue par la Compagnie Kumulus.
Château Rouge

2 JUIN
BIRDWATCHING 4 X 4
14h
Déambulation hors les murs par Benjamin Vandewalle.
Centre Ville

SILENCE ON RÊVE
16h30
Une création théâtralisée par la Compagnie Fred Bendongué.
Château Rouge

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

Mai Juin

FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE

FÊTE DE LA MUSIQUE DES TOUTS PETITS

©Gilbert Legrand

30 MAI
JOURNÉE PROFESSIONNELLE DU FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE
Thème : pour devenir « passeur de culture », la place du livre dans la transmission.
9h à 17h
Rencontre animée par Thierry Caquais avec :
Geneviève Patte, auteure de « Laissez les lire ! » et fondatrice de La Joie par les livres.
Bruno Heitz, auteur et illustrateur.
Brigitte Morel, directrice des éditions Les Grandes personnes.
Brigitte Labbé, auteure et directrice de la collection « Les goûters philo » pour Milan.
Ouvert à tous. Inscription gratuite à la bibliothèque ou par mail. festivaldulivre@mairie-annemasse.fr
Bibliothèque Pierre Goy.
Complexe Martin Luther King

1ER JUIN
LES SAMEDIS DU YOGA BIEN-ÊTRE
9h à 12h
Avec Françoise Schaffter.
MJC Centre

SORTIES FAMILLE À WALIBI
Avec l'espace adultes et familles de la MJC Sud. Sur inscription.
MJC Sud

1ER JUIN AU 5 JUILLET
OPÉRATION SAKALIVRES
Aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque.
Un thème qui vous plaît ? La bibliothécaire vous prépare un sac de livres pour vos vacances ! Sur inscription
Bibliothèque jeunesse de Romagny

3 AU 11 JUIN
EXPOSITION ACTIVITÉ POTERIE
MJC Centre

3 AU 17 JUIN
EXPOSITION « LE SÉNÉGAL »
par l'association La Liane.
Exposition d'objets d'artisanat et de photos. Aux horaires d'ouverture.
Entrée libre.
MJC Sud

5 JUIN
CARTE BLANCHE À PEF
20h
Rencontre autour de ses «enfants de papier», à l'occasion du Festival du Livre Jeunesse.
Entrée libre, public adulte.
Bibliothèque Pierre Goy.
Complexe Martin Luther King

5 JUIN
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « LE SÉNÉGAL »
18h30
Avec l'association La Liane. Entrée libre.
MJC Sud

7 JUIN
UNE RENCONTRE PLEINE DE SURPRISE
18h30
Animée par les bibliothécaires, en présence de tous les auteurs invités pour le Festival du Livre Jeunesse, un rendez-vous incontournable !
Entrée libre.
Bibliothèque Pierre Goy

DU 5 AU 8 JUIN

Festival du Livre Jeunesse sur le thème «Y'a pas d'âge !»

Quatre jours de fête autour du livre avec des auteurs, des illustrateurs, des éditeurs jeunesse, des expositions, des spectacles, des ateliers d'illustration et d'écriture pour tous les âges pour la 19e édition du Festival du livre jeunesse.
Gratuit.
Bibliothèque Pierre Goy
Complexe Martin Luther King

7 JUIN
CONFÉRENCE-DÉBAT « LES ÉCRIVAINS AFRICAINS »
20h
Avec l'intervention d'Awa Ndiaye, présidente d'Espace Afrique International
Entrée libre + chapeau.
MJC Sud

7 AU 20 JUIN
EXPOSITION CHERCHEURS D'ART ET DE SCIENCE
Sur le thème « la botanique et les plantes invasives », la jungle prend ses quartiers à la MJC Romagny.
Vernissage vendredi 7 juin à 17h30, exposition jusqu'au 20 juin.
04 50 92 64 97
www.romagny.mjc-annemasse.fr
MJC Romagny

TOUS LES VENDREDIS DE JUIN
RV DE QUARTIER
17h à 19h
Rendez-vous de quartier, les vendredis 7, 14, 21, 28 juin.
Programme complet à la MJC Romagny.
04 50 92 64 97
www.romagny.mjc-annemasse.fr
MJC Romagny

8 JUIN
BALADE DE FIN D'ANNÉE
Sortie en car à destination du Jura jusqu'à Clairvaux-les-Lacs et Moirans-en-Montagne avec vue sur le lac de Vouglans.
Organisée par l'Université populaire.
Renseignements au 09 67 01 91 45 ou 06 30 35 39 63

ATELIER PETITES MAINS 3/5 ANS + PARENTS
10h à 12h
Animé par Amélie Chenault
MJC Centre

ATELIER YOGA THÉRAPIE
10h45 à 12h
Animé par Françoise Schaffter
MJC Centre

ATELIER GYM FAMILLE 3/6 ANS
9h30 à 10h15
Animé par Magali Dufrene Nigro
MJC Centre

12 JUIN
LECTURES ÉCLAIRS
11h15
30 minutes pour découvrir des coups de cœur et écouter des histoires, à partir de 3 ans. Entrée libre
Bibliothèque du Perrier

INFO DU MOIS
20h
Conférence – débat de Louis Caul-Futy organisée par l'Université populaire.
Salle Mc Solaar, MJC SUD

12 AU 21 JUIN
EXPOSITION ACTIVITÉS DESSIN ET PEINTURE
MJC Centre

13 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE DES TOUS PETITS
9h45 à 11h
Moment de partage musical à destination des enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte.
Organisée par la Ville avec le Conservatoire de musique, le foyer de personnes âgées de l'Eau Vive, le service Petite enfance, le service social.
Brigitte Sarrailh, coordinatrice petite enfance (04 50 84 23 10)
Square place du Jumelage devant le foyer de l'Eau Vive ou auditorium suivant la météo.

14 JUIN
DON DU SANG
10h à 18h
Collecte dans le cadre de la Journée mondiale des donneurs de sang.
Animations clowns, etc.
Organisée par l'Etablissement Français du Sang en partenariat avec les associations de donneurs de sang et la Ville d'Annemasse
N° vert gratuit 0800 109 900.
Parc Montessuit

14 ET 15 JUIN
JOURNEES INTERCULTURELLES
En partenariat avec l'association Yelen.
Entrée libre.
Complexe Martin Luther King

17 JUIN
SPECTACLE - CONCERT « L'AFRIQUE »
Dans le cadre du festival d'un monde à l'autre organisé par la MJC SUD.
Auditorium

15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE
CONCOURS DE NOUVELLES AUTOUR DU THÈME DE L'UTOPIE
Chaque été, la bibliothèque Pierre Goy organise un concours. Le règlement est à retirer à partir du 15 juin à la bibliothèque ou sur le site de la ville.
Bibliothèque Pierre Goy

18 JUIN
COMMÉMORATION APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE
18h
Mairie

19 JUIN
RENCONTRE AVEC PIERRE STAMBUL
20h
L'association Jeunes Palestiniens en Chemin invite Pierre Stambul, co-président de l'UJFP (Union juive française pour la paix). Militant depuis 1994 pour une paix juste au Proche-Orient, et pour un dialogue judéo-arabe en France, il est l'auteur de « *Israël/Palestine, du refus d'être complice à l'engagement* ».
Complexe Martin Luther King

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

IDIR

ZOUFRIS MARACAS

20 JUIN
CONCERT « LES 100 GUITARES »
20h
Avec François Albouy, professeur et ses élèves. Entrée libre + chapeau
Château Rouge

21 JUIN
Fête de la Musique
Lancement des Musical'Eté
De 17h à minuit
Sept scènes thématiques animeront le centre ville au rythme des sons rock, pop, folk, world, hip-hop.
Service Evénementiel : 04 50 87 12 83
Centre-ville
Et aussi :
« ANNEMASSE CHANTE ! »
avec Hélène Rullon et vous !
20h
Sur inscription au 04 57 43 56 62 ou helrp@yahoo.com (4 répétitions sont prévues en mai et juin).

GROUPE D'ECHANGES
9h à 11h
Martine Cardinet, coordinatrice Parentalité – Petite Enfance de la CAF, anime des « Groupes d'échanges » L'idée est d'aborder, au choix des parents présents, des thèmes comme : le sommeil, le jeu, les limites pour grandir, les accidents domestiques, l'hygiène de vie, l'appétit entre besoin et plaisir, la prévention du soleil. Inscriptions à l'accueil de la MJC Sud le mercredi au plus tard, sans quoi, la séance est annulée. Entrée libre.
MJC Sud (espace détente)

22 JUIN
FÊTE DU COMMERCE ET PREMIER MARCHÉ DE L'ART
9h30 à 19h
Grand déballage des commerçants sédentaires et non sédentaires organisé par j'Aime Annemasse.
Centre-ville

50E ANNIVERSAIRE DU JUDO CLUB
Maison des Sports

ATELIER PETITES MAINS 3/5 ANS
10h à 12h
Animé par Odile Martin
MJC Centre

22 ET 23 JUIN
PREMIÈRE COMPAGNIE DE TIR À L'ARC
Division Régional Excellence par équipes.
Stade Henri Jeantet

25 JUIN
CONCERT «LA CHORALE DU PERRIER, LA CHORALE QUI PÉTILLE !»
20h
Avec Hélène Rullon, professeur de chorale à la MJC SUD et ses élèves
Auditorium

27 JUIN
CONSEIL MUNICIPAL
18h30
Salle du Conseil. Mairie

29 JUIN
Festival « D'un monde à l'autre » et Inauguration de la Place du Jumelage
A partir de 6h au Perrier
Farfouille de ***6h à 17h***
Tente Berbère avec l'association Tazzarine. Découverte de la Polynésie et de Madagascar avec la Fondation VAOVY, de l'Amérique Latine avec Artisan Artiste Arve.
Mini stade d'athlétisme.
Jeux géants en bois avec l'association Lémandragore.
Balade à dos d'ânes avec l'association Vadrouill'âne.
Théâtre de rue avec Délices Dada
Scènes « amateurs ».
Flo la Caricaturiste, concours de cartes postales, lectures et rencontres avec la Bibliothèque Jeunesse.
Expo photos à l'auditorium
Spectacle jeune public, kermesse
Journée porte-ouverte au foyer l'Eau-Vive.
Circuit de voitures avec l'Espace Team Maxi-Môme.
Concerts à partir de 19h.
Restauration sur place.

3 JUILLET
MURDER PARTY
14h à 17h
Venez enquêter sur un crime mystérieux survenu à la bibliothèque. Sur inscription, à partir de 8 ans.
Bibliothèque jeunesse de Romagny

5 JUILLET
IDIR
Dès 19h
MUSICAL'ETE FANTASIA
Que l'on voie en lui le précurseur de la world ou le chantre de la musique berbère, ce « passeur » se situe au carrefour de toutes les influences qui ont bercé son enfance. Il a fait de sa musique un lieu de rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Les chansons de ce conteur ont une portée universelle. Elles parlent de thèmes qui lui sont chers : l'exil, l'immigration, le droit à la différence, l'éducation, la mémoire historique et surtout l'amour.
Première partie : Les Cancres.
Service Evénementiel 04 50 87 12 83
Parc Municipal « La Fantasia»

6 JUILLET
FÊTE DU VÉLO
13h à 19h
Animations et randonnées à vélo. Organisées par l'association Bourgeons, le Comité des Œuvres Sociales et le Club Cyclotouriste d'Annemasse
Service des Sports : 04 50 84 59 10
Place de la Libération

NOCTURNE CYCLISTE
De 20h à 23h
Renseignements auprès de Philippe De Lamotte : 04 50 95 57 45.
Centre-ville

TOUS LES VENDREDIS DE JUILLET
RV D'ÉTÉ
A partir de 17h
Rendez-vous d'été les vendredis 5, 12, 19, 27 juillet
Programme complet à la MJC Romagny 04 50 92 64 97
www.romagny.mjc-annemasse.fr
MJC Romagny

6 JUILLET
THIERRY ROMANENS DUO
17h30 à 19h30
MUSICAL'ETE – JAZZ EN VILLE
Thierry Romanens est un artiste débonnaire et poète, un fou chantant, un échevelé un tantinet nerveux, un désespéré heureux. S'inscrivant dans le courant traditionnel de la chanson francophone, l'artiste nous livre cependant un univers très personnel, à mi-chemin entre Kent et Brassens. Ses chansons, tantôt fantaisistes et farfelues, tantôt sombres et douces, sont un voyage vers une poésie empreinte de mélancolie.
Place Jean-Jacques Rousseau

12 JUILLET
ZOUFRIS MARACAS
Dès 19h
MUSICAL'ETE FANTASIA
Ces nouveaux Z'ouvriers de la chanson sont les nouveaux enfants terribles de la chanson française. Rumba, calypso, rythmes capverdiens ou brésiliens, swing manouche, tout leur va pour nous chanter une poésie sociale et politique, aussi drôle que corrosive ; un hymne joyeux à la vie et à la liberté.
Première partie : Rémy Couvez.
Parc Municipal « La Fantasia»

13 JUILLET
Fête nationale
(Report le 14 juillet en cas de pluie)
Dès 20h : stands associatifs, espace de petite restauration, buvettes. Animations musicales.
Dès 22h30 : feux d'artifice, bal.
Service Evénementiel : 04 50 87 12 83
Parking Clément Ader, près de l'aérodrome

RETROUVEZ L'AGENDA SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.annemasse.fr
Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda :
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr/dg@mairie-annemasse.fr

Conservatoire de Musique
retrouvez toutes nos auditions et concerts sur le site : www.annemasse.fr rubrique culture

PT : Plein Tarif / TR : Tarif Réduit

Expression de la Majorité

« Annemasse Ensemble »

ÊTRE UN ÉLU LOCAL : UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA VILLE

L'engagement des élus locaux constitue un des piliers de notre démocratie.
La politique n'est pas un métier mais un engagement au service de l'intérêt général et du service public. Cependant, l'évolution juridique et technique de notre société rend toujours plus complexe le rôle des élus locaux.
Une grande majorité de Français reconnaît la compétence et l'honnêteté de leurs responsables locaux. Un récent sondage montre que les trois quarts des Français font confiance à leur maire pour son honnêteté.
Par leur engagement, ils permettent aux idéaux de notre République de vivre.
La politique est un acte digne qui mérite le respect, qui consiste à faire le choix d'agir pour les autres et sa ville, souvent parfois au détriment de sa vie professionnelle ou privée.
L'engagement politique de femmes et d'hommes au service de leur ville est de plus en plus rare, notamment en raison des sacrifices qu'il implique. De plus, l'exercice d'un mandat municipal entraîne de fortes responsabilités pénales et juridiques.
La réalité de l'agenda d'un élu local est méconnue. La semaine d'un élu est souvent un véritable marathon entre les réunions officielles, les rencontres et l'écoute des citoyens, les représentations de la collectivité dans différents organismes, le travail régulier avec tous les partenaires de la Ville, l'approfondissement des dossiers, la coordination avec les services de la Ville et ceux de l'Agglo, la présence aux manifestations et événements annemassiens et de l'agglomération.
L'intérêt général n'est pas et ne sera jamais la somme des intérêts particuliers ; et il convient de faire en permanence des choix dans l'intérêt du plus grand nombre.
La satisfaction de voir la ville se développer dans un cadre de vie toujours plus agréable et d'offrir des services de qualité à tous est la seule motivation des élus d'Annemasse ensemble.
Nous partageons la stupeur et la colère des citoyens devant des affaires qui entachent la crédibilité de tous les élus.
Ces actes hautement répréhensibles constituent une blessure pour nous élus engagés au quotidien à votre service.
Être élu local, c'est avant tout avoir des devoirs envers chaque Annemassien et la République, dans le respect absolu de ses lois et ses principes démocratiques.
Les valeurs de la démocratie doivent être forgées par les représentants du peuple. La confiance dans les institutions républicaines passe par ce dévouement sans faille.
La crise économique et sociale, mais aussi sociétale, exige de chacun et d'abord de vos élus du sang-froid, du courage et de la tolérance, un esprit de responsabilité et d'éthique républicaine.
Comme l'a formulé Pierre Mendès France : *« La démocratie est d'abord un état d'esprit ».*
Soyez assurés qu'aujourd'hui comme demain, les élus d'Annemasse ensemble sont empreints de cet état d'esprit, attachés à jamais aux valeurs de progrès et d'humanisme.

CONTACT : Liste « Annemasse ensemble »
www.annemasse-ensemble.fr
contact@annemasse-ensemble.fr

Suivez l'actualité de Christian Dupessey
sur Facebook et sur Twitter
@CDupessey

Annemasse et sa mémoire

Naissance d'une place publique

Dernier volet (partie 1) de l'histoire de la Place de la Libération. Finalement, une place à vivre ensemble !

Par son emplacement, la place de la Libération fait partie intégrante de la vie des Annemassiens, des habitants du quartier. Les mots « Place de la Libération » ont déclenché un voyage au cœur de la mémoire. Découvrez deux témoignages de cette recherche du temps perdu.

Commémorations, manifestations officielles

Commémoration militaire avec la 3e Compagnie du 27e Bataillon des Chasseurs Alpins, 1948 (coll. Geroudet)

Évènements festifs

L'enceinte du festival folklorique international du Comité des fêtes, place de la Libération, vers 1960

Annemasse, capitale du folklore et de la joie.
La première du festival folklorique international d'Annemasse s'est déroulée en juin 1953. Cette manifestation, organisée par le Comité des fêtes, a ensuite duré près d'une dizaine d'années. Chaque année, dans l'arène aux 6000 places, les emblèmes de plusieurs nations différentes flottaient au vent. Les groupes défilaient, les danses se succédaient et les spectateurs emportaient de cette grande fête de l'amitié un inoubliable souvenir.

Albert Pertin, extrait d'archives personnelles, juin 2012.

Texte fourni par les deux groupes de l'Opposition «Réussir Annemasse» et «Pour Annemasse»

L'ASPHYXIE DES CLASSES MOYENNES

Le gouvernement socialiste assassine les classes moyennes en les asphyxiant sous l'impôt.

La façade c'est le célèbre « je n'aime pas les riches » avec son cortège d'imbécilités emmitouflées dans le non moins célèbre 75 %. Mais que cache cette façade ?

En réalité, la mise en œuvre d'une politique désastreuse. Où trouver de l'argent en quantité sur une population captive qui ne risque pas de fuir à l'étranger comme le font en masse ceux visés par la propagande sur le 75 % ? **Où, sinon dans les classes moyennes ?**

Ce sont elles qui payent le prix fort du crétinisme idéologique. Ce sont elles qui sont laminées par l'impôt : augmentation de la TVA en 2014, taxe de 0,3 % sur les retraites, désindexation des pensions, rallongement de la durée de cotisation, réforme des allocations familiales… la classe moyenne étouffe et baisse sa consommation. À Annemasse, les chiffres d'affaires des commerçants chutent.

Les frontaliers ne sont pas épargnés. Une baisse massive de leurs revenus est en perspective dès lors qu'ils seront astreints de s'assurer en juin 2014 au régime général de la sécurité sociale, si bien gérée en France qu'elle coûtera beaucoup plus cher que les assurances privées dont ils bénéficiaient jusqu'alors.

Devant cette réalité les collectivités locales pouvaient décréter une pause sur la hausse des taxes, qui touchent massivement les classes moyennes, à l'exemple de la ville de Valence, chef-lieu de la Drôme, qui malgré son maire socialiste a diminué l'imposition locale en 2013.

Espoirs déçus dans l'agglomération annemassienne. Déception d'autant plus lourde qu'on aurait pu légitimement penser que la folie dépensière serait calmée. Mais les élus se sont inclinés devant la rhétorique socialiste du prestigieux vice-président, relayée par toute l'administration pléthorique de l'agglomération, des bureaux d'études satellites, et de toutes les agences de tout poil qui diffusent le discours technocratique.

Ainsi les impôts votés par l'agglomération augmenteront de 5,7 % en 2013 y compris les taux de base. Au départ l'augmentation devait être de 8 % mais comme Gaillard menaçait de partir, **après un calcul sur un coin de table, l'augmentation a été ramenée à 5,7 % !**… Autant dire qu'aucune logique ne régit cette matière. C'est simplement un compromis politique.

Quelles seront les capacités budgétaires de l'agglo après 2017 ? Nul ne sait.

Et pourquoi allons-nous payer plus?

Pour permettre le financement des investissements, telle est la réponse qui est servie si on s'inquiète de cette augmentation. Or en fait, l'agglomération est dans le délire le plus absolu.

Cette agglomération devait générer des « économies d'échelle », comme le chantait le consultant payé à prix d'or, KPMG. Le refrain était alors repris en chœur par tous les élus de « l'agglo ». **Les économies d'échelle se sont transformées en dés-économies à grande échelle**. L'agglo a recruté, c'est maintenant une ruche qui bourdonne. L'agglo dépense et dépense beaucoup. Un exemple, mais qui illustre parfaitement le délire : la préparation d'une conférence sur *la solidarité*. Un budget de 650 000,00 € simplement pour faire une étude, qui ne rapportera jamais un centime à personne, sauf au système socialiste à travers ses officines notamment de formation.

Nous n'évoquerons même pas le somptueux *Hôtel de l'Agglo*, qui vient de sortir de terre. Nos malheureux étaient à l'étroit. Le président d'aujourd'hui vantait en termes amusants les mérites du bâtiment. Avant on dépensait 100 000 € de location par an. Pour faire des économies, on va dépenser seulement 200 000 € pour rembourser le prêt.

Cette logique de gribouille est inscrite dans les profondeurs des mécanismes politiques.

Alors que faire ?

C'est simple : réaliser des économies sous peine de devoir ponctionner plus encore les ménages. Une récente étude montre que 71 % des Français pensent que la hausse des impôts baisse leur pouvoir d'achat et 3 Français sur 4 disent que le gouvernement n'est pas concerné par la baisse de ce pouvoir d'achat. Qui sont ces Français ? Essentiellement, ceux de la classe moyenne.

À l'heure où la majorité des économistes alerte les politiques sur la nécessité de relancer la consommation, nos gouvernants nationaux comme ceux locaux font l'inverse, la pression fiscale sur les ménages a désormais dépassé toutes limites. Il faut inverser cette logique infernale, rendre aux ménages leur pouvoir d'achat confisqué par les impôts, afin de relancer l'économie.

À l'échelon local, les futures échéances électorales pourraient permettre à notre agglomération de trouver un point d'équilibre salutaire. **Lors des prochaines élections municipales, vous voterez aussi pour vos conseillers communautaires. Vous aurez à décider.**

François Vigny & Jean-Pierre Benoist, Manuel Augusto-Vaz, Caroline Duret-Nasr, Régine Ferdel, JM Joulaud, Louis Mermet

www.jp-benoist.fr

www.reussir-annemasse.blogspirit.com

METTRE LE CITOYEN AU CŒUR DE LA VIE POLITIQUE !

Le Citoyen élit des politiciens pour décider de la vie sociale. Cependant, les décisions prisent ne sont pas toujours le reflet de ses souhaits et de la réalité vécue.
Le Citoyen doit alors s'exprimer !
SA parole doit être entendue afin d'œuvrer dans l'intérêt général et non celles ne défendant que des intérêts particuliers
Le Citoyen doit poursuivre le discours par l'Action ; C'est ce que je lui propose au travers des rencontres de quartiers pour que chacun devienne un Acteur de la Vie municipale.

Anne MICHEL

www.annemasse-avenir.org

entrée libre

19e FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE

5/8 juin 2013

ANNEMASSE
COMPLEXE MARTIN LUTHER KING

Y'a pas d'âge !

ANNEMASSE
à vivre ensemble

www.annemasse.fr
www.facebook.com/annemasse.officiel

Visuel : Clae Bastin - Conception : heure d'été